





PROGRAMME RÉNOVATIONS ONTARIO

Formulaire de demande pour propriétaires

Le financement sera accordé selon la disponibilité des fonds et le principe du premier arrivé, premier servi.

Toute réparation ou modification entamée ou terminée avant l'approbation de la présente demande <u>ne peut être</u> financée au titre de Rénovations Ontario.

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Clientèle		
Aîné (65 ans et plus) Personne	e(s) handicapée(s)	Ménage contenant un aîné
Ménage contenant une ou plusie	urs personnes hand	icapées
Propriétaires		
Nom	Prénom	
Nom	Prénom	
Nom	Prénom	
Pièce d'identité avec photo ou ce membres du ménage requis.	rtificat de naissand	e de tous les propriétaires et
Contact secondaire (obligatoire)		
Nom	Prénom	
Téléphone – Domicile :	Téléphone – Autre	:
Ces renseignements sont nécesse le demandeur pendant que les rér et/ou après que celles-ci sont terr vous consentez à ce que la Ville je renseignements concernant votre renseignements personnels, si ell	novations ou les m ninées. En fourniss pigne cette person participation à ce	odifications sont réalisées sant ces renseignements, ne pour discuter des programme, y compris vos

2. RENSEIGNEMENTS SUR LA PROPRIÉTÉ VISÉE

Adresse				Numéro d'unité		
Ville		Provi	nce	Code	postal	
Téléphone – Domici	le :	Télép	hone – Autre :			
Adresse postale (si	différente)					
Adresse				Numé	ero d'unité	
Ville		Provi	vince Code		postal	
Nombre total de me	mbres du ménage			•		
Quel type de proprié	ie nabitez-vous?					
Maison isolée	Maison jumelée		Maison en range	ée A	ppartement	
Maison mobile : N	1IV		Autre			
Âge de la propriété	L'impôt foncier e il acquitté?	est-	hypothécaires sont-ils d'assur acquittés? elles ac		Les primes d'assurance sont elles acquittées?	
(ans) ans	Oui Non		Oui Nor	1	Oui Non	

À fournir : Documents attestant l'acquittement des paiements hypothécaires, du bail foncier (maisons mobiles), des primes d'assurance et de l'impôt foncier.

(Le maximum est de 670 900 \$)

3. Étendue des travaux (réparations domiciliaires)

Réparations domiciliaires : C	oût prévu (si connu)	
Cochez tous les choix qui s'a	ppliquent	
Systèmes de chauffage Cheminées Portes et fenêtres Fondations Système de ventilation	Toit Murs Plancher Plafond Système électrique	Plomberie Fosse septique Puits Autre
Expliquez brièvement pourquoi	ces reparations sont nece	essaires
4. Étendue des travaux (mo	difications concernant l'	accessibilité)
Modifications concernant l'ac	cessibilité : Coût prévu ((si connu)
Toute modification demandée of membre du ménage. Vous devi supplémentaires pour justifier vi pour la climatisation. Veuillez no l'équipement d'assistance mobile.	rez peut-être fournir des ro otre demande. Une attest oter que les soins thérape	enseignements médicaux ation médicale est requise eutiques, les soins de soutien et
Cochez tous les choix qui s'a	ppliquent	
Rampes Mains courantes Lève-fauteuil Siège élévateur de bain	Ajustement des comptoirs (hauteur) Avertisseurs d'incendi Indicateurs de sonnettes	Autre
Décrivez brièvement les modific	cations nécessaires	
Deux (2) estimations de coûts été effectuée par un membre nécessaire de soumettre les	du personnel de la Ville	d'Ottawa. Il <u>n'est pas</u>

5. Revenu du ménage

Donnez toutes les sources de revenus des propriétaires et des membres du ménage de plus de 18 ans. Le salaire annuel brut englobe tous les revenus avant impôt et autres retenues. Ils peuvent provenir de pensions, de prestation de la CSPAAT, de prestations d'assurance-emploi, d'autres prestations d'assurance, de l'aide sociale, de pensions alimentaires pour enfants ou pour conjoint, de crédits d'impôt pour enfants du gouvernement du Canada, de revenus de placement ou de revenus tirés d'une entreprise.

Membre du ménage	Source de revenus	Salaire annuel brut
Membre du ménage	Source de revenus	Salaire annuel brut
Membre du ménage	Source de revenus	Salaire annuel brut
Membre du ménage	Source de revenus	Salaire annuel brut
Membre du ménage	Source de revenus	Salaire annuel brut
Salaire annuel brut total d		

À fournir :

Joindre une copie de l'avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada pour la dernière année d'imposition

Si des revenus ont été déclarés par un adulte à charge âgé de plus de 18 ans, veuillez indiquer son nom. Si la personne à charge est inscrite à temps plein à un établissement d'enseignement, veuillez indiquer le nom de l'école :

6. Biens du ménage

Indiquez tous les biens du ménage, à l'exception des véhicules, des REER, des REEI, des FERR et des REEE. Tout autre placement et tout autre intérêt commercial doivent figurer dans la liste.

Membre du ménage	Type de bien et description	Valeur du bien (\$)

À fournir: Vérification des biens (c'est-à-dire, les liquidités, copie des relevés de placements indiquant le solde actuel du compte, etc.) Veuillez ne pas fournir de relevés de REER, de REEI, de REEE ou de FERR.

7. Conditions

- 1. Je reconnais et comprends (Nous reconnaissons et comprenons) que les conditions suivantes s'appliquent à la présente demande et à toute subvention ou subvention remboursable sur conditions qui en découle si la demande d'aide financière est approuvée.
- 2. La Ville d'Ottawa, ses représentants autorisés et ses mandataires peuvent procéder aux investigations nécessaires pour vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande. La présente demande inclut mon consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de mes informations personnelles dans le but de déterminer et de vérifier mon admissibilité initiale et continue au programme.
- 3. Tout travail effectué avant la confirmation écrite de l'approbation de la Ville d'Ottawa n'est pas admissible à l'aide.
- 4. Le montant de la subvention ou de la subvention remboursable sur conditions est établi en fonction des coûts des réparations ou modifications obligatoires approuvées par la Ville d'Ottawa.
- 5. Si la demande est approuvée, la totalité de la subvention ou de la subvention remboursable sur conditions doit servir à payer les réparations ou modifications

approuvées par la Ville d'Ottawa à la propriété indiquée dans la lettre d'approbation conditionnelle.

- 6. La subvention ou subvention remboursable sur conditions doit respecter les conditions précisées dans la promesse de prêt et dans tout document lié à la subvention (p. ex., documents hypothécaires, billet à ordre, lettre d'entente, etc.).
- 7. Si l'une des conditions liées à la subvention ou à la subvention remboursable sur conditions n'est pas respectée ou qu'une fausse déclaration est faite sciemment, la Ville d'Ottawa a le droit d'annuler l'approbation de la demande ou de récupérer les fonds octroyés (et les intérêts qui s'y rattachent).
- 8. Les réparations doivent être entreprises dans les 120 jours civils suivant l'approbation du projet.
- 9. Les biens ménagers (à l'exclusion des montants d'un REER, d'un REEI, d'un REEL, d'un FERR, véhicules, etc.) doivent totaliser au maximum 50 000 \$.

8. Consentement à la collecte, à la divulgation et à la vérification des renseignements personnels

(à remplir et à signer par chaque membre du ménage âgé de plus de 16 ans)

Je consens à ce que la Ville d'Ottawa recueille et communique mes renseignements personnels, notamment :

Nom complet	Composition du ménage	État de santé/conditions
Date de naissance	Revenus et sources de revenus	Renseignements sur le paiement
		hypothécaire
Statut OT/POSPH	Assurance habitation	Renseignements sur l'impôt
		foncier

Je comprends que mes renseignements personnels seront recueillis par la Ville d'Ottawa aux **fins** suivantes :

- administrer le programme Rénovations Ontario;
- déterminer ou vérifier mon admissibilité initiale et continue au programme;
- obligations de remboursement en vertu du programme.

Je consens également à ce que des renseignements personnels, y compris mes renseignements financiers personnels, soient recueillis par la Ville d'Ottawa, un agent de prestation du programme Ontario au travail, le gouvernement de l'Ontario ou toute province ou tout territoire du Canada, le gouvernement du Canada ou toute autre partie, ou divulgués à ces derniers, aux fins susmentionnées.

Je consens à ce que mes renseignements personnels fassent l'objet d'une collecte, d'une divulgation et d'une vérification comme décrit ci-dessus.

Nom du client :	Signature:	Date :	
Nom du client :	Signature:	Date :	
Nom du client :	Signature:	Date :	
Nom du client :	Signature :	Date :	
Témoin :	Signature:	Date :	

Avis relatif à la collecte de renseignements personnels :

Les renseignements personnels sont recueillis en vertu des articles 10(1) et 10(2) alinéas 5 et 6 de la Loi de 2 001 sur les municipalités, L.O. 2001, c. 25. Les renseignements personnels seront utilisés par la Ville aux fins de la bonne administration des divers programmes de logement et de lutte contre l'itinérance et de l'administration des programmes d'aide sociale du gouvernement de l'Ontario.

Les questions concernant ce consentement et la collecte, la divulgation et la vérification des renseignements personnels peuvent être adressées aux Services des solutions de logement, de l'immobilier et des investissements de la Ville d'Ottawa au 613-580-2424, poste 12300.

9. Déclaration

- 1. Je confirme (nous confirmons) qu'à ma (notre) connaissance, les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets à tous égards.
- 2. Je confirme (nous confirmons) être le seul propriétaire (les seuls propriétaires) de la maison située à l'adresse indiquée précédemment.
- 3. J'autorise (nous autorisons) la Ville d'Ottawa à procéder aux investigations nécessaires pour vérifier mes (nos) revenus, biens, responsabilités et renseignements de solvabilité.
- 4. Je reconnais (nous reconnaissons) que si ma (notre) demande de financement est acceptée, elle ne s'appliquera pas aux travaux déjà effectués.
- 5. Je reconnais (nous reconnaissons) que si ma (notre) demande de financement est acceptée, je ne pourrai (nous ne pourrons) présenter de demande pour les réparations effectuées dans le cadre d'aucun programme provincial de remboursement de taxe.
- 6. J'autorise (nous autorisons) que l'on inspecte ma (notre) propriété au besoin, étant entendu que la Ville d'Ottawa et ses représentants effectuent des inspections à des fins purement administratives et internes et n'offrent aucune garantie de conformité aux codes du bâtiment ou aux normes de construction applicables.
- 7. Je reconnais (nous reconnaissons) que si je fais (nous faisons) sciemment une fausse déclaration, la Ville d'Ottawa a le droit d'annuler l'approbation et de récupérer tout financement impayé.
- 8. J'ai (nous avons) lu et compris les conditions énoncées précédemment et j'accepte (nous acceptons) d'être lié (liés) par celles-ci.

Nom (en caractères d'imprimerie)	Signature	Date
Nom (en caractères d'imprimerie)	Signature	Date
Nom (en caractères d'imprimerie)	Signature	Date

Ces renseignements sont recueillis aux seules fins du programme Rénovations Ontario de la Ville d'Ottawa et seront traités conformément aux dispositions pertinentes de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée. Les

renseignements recueillis seront utilisés uniquement aux fins indiquées dans le présent formulaire de demande.

10. Liste de vérification

Élément	Oui	Non	Sans objet
Formulaire de demande rempli avec toutes les signatures requises.			
Pièce d'identité officielle avec photo ou certificat de naissance pour tous les propriétaires et tous les membres du ménage.			
Photocopie de la dernière évaluation de l'impôt foncier.			
Présenter la confirmation que les paiements hypothécaires sont acquittés ou que l'hypothèque a été remboursée en entier.			
Vérification que l'assurance habitation pour la propriété est à jour.			
Avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada (cotisation de l'année d'imposition la plus récente)			
Document gouvernemental sur l'invalidité (talon du RPC, talon du POSPH, CSPAAT) et/ou note du médecin stipulant l'invalidité (il n'est pas nécessaire de préciser l'invalidité exacte)			
Confirmation/vérification de toutes les liquidités, c'est-à-dire des relevés de placement à jour, des intérêts commerciaux.			

Envoyez votre formulaire de demande dûment rempli à l'adresse suivante :

Ville d'Ottawa
Programme Rénovations Ontario
Services des solutions de logement, de l'immobilier et des investissements
100, promenade Constellation, 2e étage Est
Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide pour remplir votre demande, veuillez communiquer avec nous :

Téléphone 613-580-2424, poste 12300

ou par courriel : renovationsontario@ottawa.ca







PROGRAMME RÉNOVATIONS ONTARIO

Processus de demande pour propriétaires

Conservez cette page à titre de référence

Étape	Description	$\overline{\mathbf{V}}$
1	Soumettre la demande en y joignant tous les documents requis.	
2	La ville d'Ottawa examinera la demande. Le ou les propriétaires seront sélectionnés pour déterminer l'admissibilité initiale en fonction des revenus et des biens du ménage, ainsi que d'autres critères de demande.	
3	Le personnel de la Ville pourrait communiquer avec vous pour programmer une inspection de la maison afin d'évaluer les réparations et les coûts estimés. Le propriétaire prendra des photos avant et après la fin des réparations ou des modifications.	
4	La Ville approuve le projet sous certaines conditions ou le refuse et informe le propriétaire de sa décision.	
5	Le propriétaire obtiendra et fournira un minimum de deux (2) estimations des coûts pour les réparations ou les modifications d'accessibilité de la maison. Il est important de demander aux entrepreneurs la garantie qu'ils offrent en ce qui a trait aux travaux, car le programme n'en offre aucune une fois les travaux terminés.	
6	La Ville approuve ou rejette le projet de modification en fonction des directives du programme Rénovations Ontario. Le propriétaire et la Ville signent une lettre d'entente qui établit l'étendue des travaux, l'engagement en matière de financement, le calendrier des paiements et le rôle et les responsabilités du propriétaire. Le propriétaire doit signer un billet à ordre et la lettre d'entente puis les envoyer à la Ville.	
7	Les réparations doivent être amorcées dans les cent vingt (120) jours suivant l'approbation du projet.	
8	Avant de verser tout paiement, la Ville vérifiera que les modifications ont été effectuées. Elle peut faire une visite à domicile pour suivre l'avancement du projet.	

9

Les paiements seront versés directement au propriétaire à la réception d'une facture valide et d'un formulaire de demande de paiement. Le propriétaire doit fournir toutes les factures originales à la Ville. Les factures doivent être faites au nom du propriétaire, préciser le nom, l'adresse et le numéro d'entreprise de l'entrepreneur et indiquer le montant total du projet. Il incombe au propriétaire d'assumer les coûts des travaux entrepris avant l'approbation de la Ville, et les coûts qui dépassent le financement maximal fixé.